

donnée au comité à l'appui de cette déclaration. Des réunions régulières sur la production étaient tenues aux chantiers maritimes. Les deux sous-ministres avaient organisé un comité de surveillance composé de hauts fonctionnaires du ministère de la Défense nationale, du ministère de la Production de défense et du Conseil du Trésor pour revoir les coûts en permanence. Les hauts fonctionnaires des deux ministères et le personnel du Conseil du Trésor avaient fait une revue aux chantiers avant que le Conseil du Trésor approuve, le 1<sup>er</sup> décembre 1966, l'augmentation principale des estimations du projet, qui s'élevait à \$3,770,000. En juin 1967, une nouvelle augmentation de \$800,000 était rapportée au Conseil du Trésor, portant à \$12,570,000 l'estimation initiale de 8 millions de dollars. Il me semble clair que tous les efforts ont été faits pour contenir les coûts.

Au paragraphe de son rapport portant sur l'article X-427, le comité déclare:

Le comité trouve inconcevable que des représentants des ministères de la Défense nationale et de la Production de défense aient fait ces fausses déclarations sur le transport des chaises de la salle d'instructions.

Je voudrais traiter de cet aspect de la question qui concerne les employés de la Défense nationale. Le capitaine T. W. Maxwell, directeur des Études des systèmes maritimes du ministère de la Défense nationale, qui a été mêlé au radoub du *Bonaventure* seulement quant à la préparation de certains devis pour la conversion des systèmes, a tenté d'obtenir des renseignements de diverses sources du ministère à l'intention du sous-comité. Les renseignements qu'il a soumis au sous-comité sur les chaises de la salle d'instructions ont été fournis de bonne foi, de même qu'au cours des séances officieuses dont aucun procès-verbal n'a été rédigé.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Macdonald:** Je suis heureux de voir que nous gagnons l'appui des vis-à-vis.

**M. Forrestall:** Vous ne gagnez rien. Nous avons voulu vous faire honte.

**L'hon. M. Macdonald:** Ce sont les mêmes députés qui ont loué le comité de s'attaquer à ce militaire en activité de service.

**M. Forrestall:** Qui a attaqué un militaire en activité de service?

**L'hon. M. Macdonald:** Le capitaine Maxwell regrette sincèrement d'avoir fourni des renseignements inexacts au comité et lorsqu'il

s'est rendu compte de son erreur, il l'a signalée au comité.

**M. Woolliams:** Vous avouez votre propre faiblesse.

**L'hon. M. Macdonald:** Le député veut-il insinuer que l'officier en état de service a fait un aveu? Je trouve cela honteux. Il en est question à la page 532 des délibérations du comité principal. En outre, à la page 794, à propos du poste X-1237, le comité signale le témoignage rendu par le capitaine Maxwell et M. R. D. Wallace qui auraient déclaré que le contrat était en grande partie nécessaire, afin d'installer des coffres à bord du navire.

Lorsque le comité a visité le *Bonaventure*, il a découvert que cette information était inexacte et qu'en fait, bien des vestiaires n'étaient pas ancrés à l'encadrement et ceux qui l'étaient ne l'avaient pas été de la façon décrite.

D'après le compte rendu des témoignages, page 603, M. Wallace n'a pas fourni le renseignement dont on parle dans le rapport. On peut lire aux pages 603 et 604 le témoignage du capitaine Maxwell que la raison partielle du contrat X-1237 était de boulonner les vestiaires à bord du navire. Voici les propres paroles du capitaine Maxwell que je cite des procès-verbaux et témoignages: «Je ne crois pas avoir jamais laissé entendre que le travail fait sur les vestiaires représentait une grande proportion du contrat X-1237». La nécessité de fixer les vestiaires à bord d'un navire de guerre qui traverse les océans s'imposerait d'elle-même, même sans le fait que certains aient été temporairement mal assujettis quand le comité a visité le navire environ deux ans plus tard au retour du navire d'un long voyage opérationnel.

Le ministre m'apprend qu'il a examiné la question très attentivement et il est convaincu que le capitaine Maxwell a fait de son mieux pour aider le sous-comité dans son enquête. Le capitaine Maxwell ne connaissait pas en détail tous les articles qui intéressaient le sous-comité. Il a obtenu les renseignements le plus rapidement possible de diverses sources au ministère et dans ces circonstances, une erreur est toujours possible quand on pose des questions détaillées deux ou trois ans après la fin des travaux.

A la page 792, le rapport critique le capitaine Lynch à propos des dossiers détaillés sur les réparations de mobilier. Le capitaine Lynch était chargé de surveiller tout le radoub et, en ce qui concerne les réparations de mobilier, il s'est occupé de l'ensemble des travaux plutôt que des détails. Dans son rapport, le comité signale que le capitaine Lynch